



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 17 août 2023

MATCH DE FOOTBALL FC METZ – OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Mise en place d'un dispositif spécifique de transport lors du match à domicile du vendredi 18 août 2023

Les matchs de football du FC Metz se déroulant à domicile génèrent régulièrement des difficultés de circulation routière aux abords du stade Saint-Symphorien à Longeville-lès-Metz. Ces difficultés risquent d'être accentuées par la fermeture actuelle à la circulation du pont de Fer à Metz, en raison de travaux.

Par ailleurs, ce vendredi 18 août dès 18h, l'accès à l'île Saint-Symphorien sera interdit depuis Metz au niveau du rond-point Kennedy, où la voie d'accès au pont et au boulevard Saint-Symphorien sera fermée. La circulation sur le boulevard Saint-Symphorien sera en sens unique de Longeville-lès-Metz vers Metz.

Afin de faciliter la circulation et limiter les problèmes de stationnement, il est fortement recommandé aux supporters de privilégier les transports en commun pour se rendre au stade Saint-Symphorien.

Des navettes seront mises en place et effectueront la liaison entre le centre-ville de Metz et le stade Saint-Symphorien, dès 2 heures avant le match.

Elles partiront toutes les 7 minutes et seront accessibles en s'acquittant d'un titre de transport LE MET' :

- avant le début du match : entre 19h et 20h45, depuis la place de la République jusqu'à l'avenue Kennedy, à proximité du stade Saint-Symphorien ;
- après le match : à partir de 22h45, depuis l'avenue Kennedy jusqu'à la place de la République.

Les supporters sont invités à stationner leur véhicule dans un des 3 parkings-relais puis à emprunter un METTIS jusqu'à la place de la République :

- le P+R Rochembeau, desservi par la ligne METTIS A
- le P+R Foire Expo, desservi par la ligne METTIS B
- le P+R Woippy, desservi par la ligne METTIS A

Si cela n'est pas nécessaire, il est déconseillé aux non-riverains de se rendre sur l'île Saint-Symphorien vendredi soir pour d'autres motifs que le match.

En outre, en raison des risques de troubles à l'ordre public, Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a pris un arrêté interdisant **le vendredi 18 août de 8h à minuit**, la circulation et la présence sur la voie publique de toute personne se prévalant de la qualité de supporter de l'Olympique de Marseille ou se comportant comme tel. **En d'autres termes, les personnes affichant leur qualité de supporters marseillais, par le port de maillots ou écharpes par exemple, ne pourront pas ce vendredi se rendre au stade pour assister au match, ni au centre-ville de Metz.**

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle